

*Traduction partielle du rapport d'Envirronics Research intitulé Canadian Attitudes Towards Euthanasia. Traduction fournie par VieCanada*

---

## **Attitudes des Canadiens envers l'euthanasie**

Recherche commissionnée  
menée par:

**VieCanada**

Octobre 2009

---

### **INTRODUCTION**

Le sondage a été mené pour VieCanada par voie téléphonique auprès d'un échantillonnage représentatif de 1 014 canadiens, entre le 6 et 13 octobre 2009.

Le sondage examine les attitudes canadiennes envers l'euthanasie, telles que l'appui à la légalisation de l'euthanasie; la crainte des aînés qui se sentent forcés d'accepter l'euthanasie afin de réduire les coûts des soins de santé; la crainte que la légalisation de l'euthanasie conduira à l'euthanasie, sans leur consentement, de plusieurs personnes handicapées ou âgées; et l'appréhension du choix que pourra faire le gouvernement quand il s'agira de choisir entre l'hospice et/ou soins palliatifs ou l'euthanasie légalisée.

La marge d'erreur pour un échantillon de 1 014 est de 3,1 pour cent, 19 fois sur 20. Le lecteur doit reconnaître que la marge d'erreur est plus grande pour les échantillons inférieurs.

## **SOMMAIRE**

Les résultats de la recherche révèlent que même si les canadiens expriment un appui majoritaire pour l`euthanasie légalisée avec le consentement du patient, des majorités expriment aussi la crainte que les gens âgés se sentiront forcés d`accepter l`euthanasie pour contrôler le coût des soins de santé et qu`un nombre important de personnes qui sont malades, handicapées ou âgées seront euthanasiées sans leur consentement. De plus, lorqu`on leur proposaient de choisir entre deux options, que devrait être la plus grande préoccupation du gouvernement, les canadiens préfèrent, par une marge de quatre-à-un, que le gouvernement fasse une plus grande place à investir en de plus et meilleurs hospices et soins palliatifs plutôt que de légaliser l`euthanasie.

Les résultats indiquent également que les craintes portant sur la légalisation de l`euthanasie sont à niveaux majoritaires parmi ceux qui expriment un appui indécis pour la légalisation. De plus, quant à la question qu`un nombre important de malades, handicapés ou âgés seront euthanasiés sans leur consentement, une majorité de ceux qui expriment beaucoup d`appui à la légalisation expriment également la crainte que cela pourrait survenir si l`euthanasie est légalisée au Canada. Aussi, parmi ceux qui donnent un appui hésitant à la légalisation de l`euthanasie, une grande majorité pense que le gouvernement devrait accorder une plus grande priorité à l`investissement de plus et meilleurs hospices et soins palliatifs plutôt que de légaliser l`euthanasie.

Voici les points saillants de la recherche:

Une majorité de six sur dix canadiens (61%) appuient qu`on permette légalement à un médecin, ou à quiconque fourni des soins de santé, d`euthanasier quelqu`un qui a donné son consentement. L`appui est le plus haut au Québec (75%) et le plus bas dans les Provinces Atlantiques ( 52%).

Près de six sur dix canadiens (56%) expriment une crainte que les gens âgés se sentiront forcés d`accepter l`euthanasie, afin de réduire les coûts des soins de santé.

Même parmi ceux qui expriment un appui hésitant à la légalisation de l`euthanasie, une légère majorité (53%) expriment la crainte que les personnes âgées se sentiront forcées d`accepter l`euthanasie.

D`où la découverte que les québécois, qui sont les plus aptes à appuyer la légalisation de l`euthanasie, sont parmi les plus aptes à exprimer la crainte que les gens âgés se sentiront forcés d`accepter l`euthanasie (65%)

Sept sur dix canadiens (70%) expriment la crainte que si l`euthanasie est légalisée au Canada cela conduira à un nombre élevé de gens malades, handicapés, ou âgés qui seront euthanasiés sans leur consentement, y-inclus quatre sur dix (41%) qui sont très inquiets que c`est ce qui pourrait arriver.

Même parmi ceux qui expriment un appui fort quoiqu` hésitant à la légalisation de l`euthanasie, des majorités sont craintives que la légalisation pourrait conduire à un nombre élevé de malades, handicapés ou personnes âgées qui seraient euthanasiés sans leur consentement (55% et 72%, respectivement).

D`où la découverte que la forte crainte exprimée que ceci pourrait se réaliser est la plus élevée au Québec - la région où l'appui à la légalisation de l`euthanasie est le plus élevé (52% versus 41% au Canada en général).

Lorsqu`on leur demande lequel des deux options devrait être la plus importante priorité du gouvernement, les canadien choisissent par une marge de près de quatre-à-un que le gouvernement investisse dans plus et meilleurs hospices et soins palliatifs (69%) plutôt que de légaliser l`euthanasie.

Même parmi ceux qui expriment un appui hésitant à la légalisation de l'avortement, une grande majorité (70%) préfèrent que le gouvernement attache une plus grande priorité à investir en plus de meilleurs hospices et soins palliatifs.

Des majorités à travers le pays croient que la plus grande priorité du gouvernement devrait être d`investir en plus de meilleurs hospices et soins palliatifs, mais ce point de vue est le plus haut aux Provinces Atlantiques (80%) et le plus bas au Québec (55%).

Il existe une préférence pour investir en plus de meilleurs hospices et soins palliatifs à travers tous les groupes démographiques, mais ce point de vue est plus élevé chez les canadiens âgés de 45 ans et plus.